



**ACADÉMIE  
DE NICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Pôle Ressources Humaines**

**Rectorat de Nice  
Service des personnels enseignants,  
d'éducation et d'orientation  
SPEEO**

Affaire suivie par :  
Chantal BLAZY  
Chef du service  
Tél : 04.92.15.47.48  
Mél : chantal.blazy@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix  
06181 Nice cedex 2

Nice, le 9 mars 2022

Le Recteur de l'académie de Nice

à

Pour attribution :

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement  
Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

Pour information :

Messieurs les inspecteurs d'académie,  
directeurs académiques des services de  
l'éducation nationale, directeurs des  
services départementaux des Alpes-  
Maritimes et du Var

Monsieur le président de l'université Côte d'Azur

Monsieur le président de l'université de Toulon

Monsieur l'administrateur provisoire de l'INSPE

Mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie  
- inspecteurs pédagogiques régionaux

Mesdames et messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale

Monsieur le délégué académique à la formation  
professionnelle, initiale et continue

Monsieur l'adjoint au délégué inter  
académique aux relations européennes  
et internationales et à la coopération

Madame la cheffe du service académique  
d'information et d'orientation

**Objet : Phase intra-académique du mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants du second degré, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale – rentrée scolaire 2022.**

**Références : Lignes directrices de gestion ministérielles du 25/10/2021.  
Lignes directrices de gestion académiques.**

Conformément aux dispositions du chapitre II bis de la loi n°84-16 dans sa rédaction issue de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, les opérations de mobilité s'inscrivent désormais dans le cadre général fixé par :

- les lignes directrices de gestion ministérielles de l'enseignement scolaire publiées au BOEN spécial n°6 du 28/10/2021 ;
- les lignes directrices de gestion académiques, publiées sur le site intranet ESTEREL.

## I. CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS

Dates	Opérations
Du vendredi 18 mars 2022 à 12 h au dimanche 3 avril 2022 à minuit	Saisie des vœux sur SIAM via I-Prof pour tous les participants volontaires et obligatoires au mouvement intra académique et/ou « postes spécifiques »
Du lundi 4 avril 2022 à midi au mercredi 13 avril 2022 inclus	Téléchargement sur SIAM du formulaire de demande de mutation intra académique (accusé de réception) par les participants
Lundi 4 avril 2022 à midi	Ouverture de la plateforme colibris pour le dépôt des formulaires de confirmation (accusés de réception) et de pièces justificatives nécessaires
Mercredi 13 avril 2022	Date limite de réception des dossiers de handicap et de situations sociales graves
Mercredi 13 avril 2022	Date limite de dépôt des formulaires de confirmation (accusés de réception) <b>accompagnés des pièces justificatives nécessaires sur la plateforme colibris</b>
Du mardi 3 mai 2022 à 8 h au mardi 17 mai 2022 17 h	Consultation des vœux et barèmes sur SIAM via I-Prof et demandes éventuelles de corrections de barème
Mardi 17 mai 2022	Date limite de remise de pièces justificatives après publication des barèmes retenus
Du jeudi 19 mai 2022 à 8 h au mardi 24 mai 2022 à 17 h	Consultation des vœux et barèmes définitifs sur SIAM via I-Prof
A partir du lundi 20 juin 2022	Transmission via I-PROF des décisions définitives d'affectation

## II. INFORMATIONS ET PERSONNES RESSOURCES

Outre la présente circulaire, les lignes directrices de gestion académiques et le guide de mutation intra-académique, les candidats à la mobilité trouveront des informations utiles sur SIAM ainsi que sur l'intranet et sur le site internet de l'académie.

Ils peuvent également s'adresser au service de gestion des personnels SPEEO – gestion des affectations, préférentiellement par courriel ou téléphone.

### Chef de service :

Madame Chantal BLAZY

Tél : 04.92.15.47.48

Courriel : [chantal.blazy@ac-nice.fr](mailto:chantal.blazy@ac-nice.fr)

### Gestionnaire des disciplines professionnelles (PLP) & histoire-géographie, SVT, biochimie, biotechnologie, STMS, économie-gestion et hôtellerie :

Monsieur Grégory BESSON

Tél : 04.93.53.71.58

Courriel : [gregory.besson@ac-nice.fr](mailto:gregory.besson@ac-nice.fr)

Gestionnaire des disciplines langues et EPS :

Madame Florence TOMESANI

Tél : 04.92.15.47.30

Courriel : [florence.tomesani@ac-nice.fr](mailto:florence.tomesani@ac-nice.fr)

Gestionnaire des disciplines lettres, philosophie, éducation musicale, arts plastiques, arts appliqués, SES, éducation, documentation, orientation et PEGC :

Madame Virginie DE SENA

Tél : 04.93.53.70.39

Courriel : [virginie.de-sena@ac-nice.fr](mailto:virginie.de-sena@ac-nice.fr)

Gestionnaire des disciplines mathématiques, technologie, SII, sciences physiques et chimiques et attachés de laboratoire :

Madame Amandine BRAQUET

Tél : 04.92.15.46.66

Courriel : [amandine.braquet@ac-nice.fr](mailto:amandine.braquet@ac-nice.fr)

### **III. TRANSMISSION ET RETOUR DES CONFIRMATIONS**

Les confirmations de demandes de mutation seront téléchargées sur SIAM par les candidats, du 4 au 13 avril 2022.

Elles devront être déposées, accompagnées des pièces justificatives éventuelles, sur la plateforme colibris jusqu'au mercredi 13 avril 2022 :

<https://demarches-nice.colibris.education.gouv.fr/mouvement/depot-de-la-demande-de-confirmation-du-mouvement-intra-academique-du-second-degre-2022/>

Je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance des personnels placés sous votre autorité, y compris à ceux qui seraient momentanément absents.

**Signé le secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines**

**Christian PEIFFERT**